

Froid - Certification environnementale catégorie I

Obtenez votre certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I et répondez à la réglementation européenne !



Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Obtenez votre certificat environnemental des techniciens frigoristes de catégorie I et répondez à la réglementation européenne !

Cette formation vise à l'obtention de la certification environnementale des techniciens frigoristes de catégorie 1 et répond au règlement (CE) n° 303/2008 du 02/04/2008 de la Commission Européenne relative aux équipements fixes de réfrigération, de climatisation et de pompe à chaleur contenant certains gaz à effet de serre fluorés.

PROGRAMME :

3 jours de révision aux épreuves théoriques, aux pratiques de montage et brasage, ainsi que de la manipulation des fluides frigorigènes.

Examen :

- Epreuve théorique ;
 - Epreuve pratique : montage et brasage, manipulation des fluides frigorigènes.
- Pour réussir, le candidat doit obtenir minimum 50% dans chaque branche ET une moyenne de 60% au total.

Important : dans la mesure où nous devons prévoir un Jury de longue date et acheter les matières premières, aucune dérogation ne sera acceptée pour une absence à l'examen.

En cas d'absence - pour quelque raison que ce soit - le prix d'un examen Certification froid environnemental de catégorie 1, seul, sera de 450€ (aussi bien en 1ère, qu'en 2ème session).

objectif

Obtention de la certification environnementale des techniciens frigoristes de catégorie I conformément au règlement (CE) n° 303/2008 du 02/04/2008 de la Commission Européenne.

Détails sur la formation:

Public cible

Formation destinée aux techniciens frigoristes ayant la maîtrise des techniques de brasage, de cintrage et de manipulation des fluides et souhaitant obtenir la certification environnementale de catégorie I.

Pour les chauffagistes et les électriciens souhaitant obtenir la certification environnementale de catégorie I, nous **recommandons vivement** de suivre au préalable les 2 modules de préparation : Brasage **et** Manipulation des fluides.

PRÉREQUIS :

Être frigoriste ou exercer un métier dans le secteur du froid.

Avoir suivi les 2 modules de préparation à la Certification froid : "Brasage" et "Manipulation des fluides"

est un atout pour réussir l'examen, surtout si le candidat a peu d'expérience dans le métier.

DETAILS SUR LA FORMATION

Certificat environnemental des techniciens frigoristes.

Prix: 1550 €

Durée: 32h00

Dates:

Dates :

- 09/12 - 10/12 - 13/12 et 16/12/2024
- 03/02 - 04/02 - 07/02 et 10/02/2025
- 12/05 - 13/05 - 16/05 et 19/05/2025

Horaire : de 8h30 à 17h00

Places: Min. 4 - Max. 8

CONDITIONS D'ADMISSION

Le coût de la formation est à payer à l'inscription.

Vous êtes apprenant(e) ou vous avez déjà suivi une formation continue à l'efp dans l'année en cours ?

Envoyez vos coordonnées par mail à fc@efp.be avant de vous inscrire pour découvrir si vous pouvez bénéficier d'une réduction.